



## Lancement des Brevets Fédéraux



**Date** : samedi 24 octobre 2015

**Horaires** : de 13h00 à 18h00

**Lieu** : NOYON

Piscine Paul Boutefeu, avenue Jean Bouin

Salle : Ligue de Basket, 2 avenue de la Libération (face collège Paul Eluard)

### **Objectifs** :

- + Connaître la filière de formation des Brevets Fédéraux
- + Choisir la formation et s'y inscrire
- + Réussir les tests de natation
- + Comprendre le cursus de formation choisi (alternance cours et stage, évaluations...)

### **Programme** :

13h00 : accueil et présentation des personnes présentes

13h15 : accès au bassin pour les tests de natation : uniquement pour les personnes désirant s'inscrire en formation

14h45 : en salle, présentation de l'ERFAN, de la filière de formation aux Brevets Fédéraux, des modalités de formations BF (principe d'alternance cours/stage, travail à fournir, évaluations...) : ouverts à tous

16h45 : réponses aux questions, choix du Brevet Fédéral à suivre et confirmation de l'inscription.

### **Inscription** :

Téléchargement du dossier spécifique sur notre site internet : [www.ffnpicardie.com](http://www.ffnpicardie.com) : rubrique : les dossiers

- formations et erfan – brevet fédéral : faire le choix du BF suivi

La complétude du dossier est nécessaire pour valider l'inscription.

### **Tests de natation** : (prévoir vos affaires de natation)

#### + **Sécurité** : pour tous

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- Départ libre du bord du bassin,
- 25m nage libre
- Recherche de mannequin et remontée jusqu'à la surface
- Remorquage d'une personne sur 25m
- Sortie de l'eau de cette personne (non obligatoire pour les assistants-clubs et BF.1)

#### + **Savoir nager (ou sauv'nage)** : pour tous

- Une entrée libre dans l'eau,
- Un déplacement ventral de 25 mètres,
- Un déplacement dorsal de 25 mètres,
- Une recherche d'objet dans une profondeur supérieure à sa taille.

#### + **Pass'compétition (Natation Course)** : pour les BF.3

- Parcours du Pass'Compétition Natation Course = 100m 4 nages

## Questions fréquemment posées :

- ✚ **Qu'est-ce que l'ERFAN ?**
  - Il s'agit de l'Ecole Régionale de Formations aux Activités de la Natation. C'est le service formation du Comité de Picardie de Natation. L'équipe est composée de plusieurs formateurs issus des clubs et des piscines partenaires. La Responsable de l'ERFAN Picardie s'appelle Séverine FREIN.
  
- ✚ **J'hésite entre le BF.1 ou l'Assistant-club, que dois-je choisir ?**
  - Tout dépend de votre volonté de formation : voulez-vous encadrer, être responsable des enfants de l'école de natation, et vous orienter vers le métier de maître-nageur ou d'entraîneur ? Ou alors, souhaitez-vous aider le club et assister votre entraîneur ? De quelle disponibilité disposez-vous ?
  
- ✚ **Je n'ai pas le PSC.1 (Prévention Secours Civiques de niveau 1), puis-je quand même m'inscrire en formation ?**
  - Oui, néanmoins vous devrez l'obtenir avant la fin de votre formation.
  
- ✚ **Les tests de natation sont-ils obligatoires ?**
  - Oui, il s'agit d'une disposition réglementaire inscrite dans les livrets des Brevets Fédéraux FFN.
  
- ✚ **Je ne peux pas être présent samedi 24 octobre, une autre réunion est-elle prévue ?**
  - Non, ce n'est pas prévu.
  
- ✚ **Je ne peux pas être présent samedi 24 octobre, néanmoins je suis vraiment très intéressé par un BF, pourrais-je malgré tout intégrer la formation ?**
  - Sous certaines conditions, au cas par cas, et uniquement après un entretien, la question pourra être étudiée par l'ERFAN.
  
- ✚ **Y'a-t-il des aides financières pour payer ma formation ?**
  - Le Comité Régional a déjà réduit le coût de formation. Chaque formation bénéficie donc déjà d'une aide régionale. Il vous faut ensuite étudier ce point avec votre club.
  
- ✚ **Je ne pourrais pas me libérer à tous les regroupements prévus dans la formation, est-ce gênant ?**
  - Oui. L'assiduité est obligatoire. Si vous êtes absent, vous ne pourrez pas passer les évaluations. Il faudra rattraper les cours manqués, et cela n'est souvent possible que l'année d'après, et sous certaines conditions à étudier avec l'ERFAN.
  
- ✚ **Puis-je suivre plusieurs BF en même temps ?**
  - Non, le principe des formations fédérales est de suivre un diplôme par année.
  
- ✚ **Quelle est la différence avec le BNSSA ?**
  - Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique permet de surveiller des baignades (piscine ou plage), alors que les BF permettent d'encadrer des groupes de natation FFN. Ce sont donc des diplômes différents, qui peuvent néanmoins s'ajouter l'un à l'autre.